

Conférence internationale
Aidez-moi à exister
Colloque international sur l'état civil en Afrique. L'exemple du Burkina Faso
Ouagadougou, le 28 juin 2010
Comunità di Sant'Egidio
Mario GIRO

Excellence M le Premier Ministre, Excellences les Ministres, Autorités Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur pour moi de m'adresser à vous tous en cette importante occasion : l'ouverture du Colloque international sur l'Etat civil en Afrique. Je vous porte les salutations de la part du Prof Andrea Riccardi, Fondateur de notre Communauté qui s'est rendu plusieurs fois dans votre beau Pays et y est très attaché.

Permettez moi avant tout d'inscrire cet événement à l'intérieur de la collaboration qui lie notre Communauté de Sant'Egidio avec le Burkina Faso depuis des années. Nous avons eu l'honneur de recevoir le Chef de l'Etat, SE M le Président Blaise Compaoré à nos Rencontre Mondiales de Prière pour la Paix, et à lui vont en ce moment nos pensées reconnaissantes. Nous avons eu la possibilité de coopérer dans divers domaines, surtout celui de la recherche de la paix et de la médiation, comme on a pu le constater dans les dossiers du Togo, de la RCI e plus récemment de la République de Guinée. Ici nous avons trouvé toujours, dans les institutions comme dans le peuple, une réelle et authentique volonté de travailler ensemble pour le bien de l'Afrique et de la paix. La preuve du lien qui unit le Burkina avec la CSE est le statut d'accord de siège qui nous a été accordé.

Comme vous le savez la Communauté de Sant'Egidio existe depuis plus de 40 ans, implantée dans 70 Pays du monde, s'investit auprès des plus pauvres, travaille dans les domaines du dialogue entre religions et cultures et pour la résolution des conflits.

Pourquoi ce colloque ? Pour répondre à un grand défi : celui des enfants invisibles et le résoudre en s'appliquant à la bonne administration et gouvernance. Aujourd'hui SE s'occupe d'enfants dans 70 Pays du monde. Nous avons réalisé que la plupart de ces enfants (ceux de nos centres qui s'appellent écoles de la paix)- en Afrique et en Asie n'ont jamais été enregistrés à l'état civil. Ce phénomène est en partie encore inconnu par le

grand public et commence seulement aujourd'hui à être considéré comme un point fondamental dans les agoras internationales, comme le G8 ou le G20. On en a parlé à Muskoka au Canada il y a quelques jours. Dans les médias on fait référence aux enfants invisibles, au trafic, aux disparitions. Il y a un problème de *légal standard* qui se lie aux droits de l'homme et à la démocratie. La réalité sociale de la planète, photographiée par les analyses des organisations internationales, est souvent le résultat d'estimations car il n'existe pas de données. Le non-enregistrement à la naissance est un problème mondial, même si il touche surtout le sud de la planète.

On estime que chaque année dans le monde plus de 51 millions d'enfants (36% des bébés nés dans l'année, cad 1 enfant sur 3) ne sont pas enregistrés à la naissance (en Afrique subsaharienne dans certains Pays ce chiffre est plus haut). Dépourvus d'identité légale, ces enfants peuvent être exclus des services de base, comme l'école (et même où cela est possible, à la fin on ne peut pas faire les examens). Souvent, pour rattraper cette anomalie, les enregistrements sont réalisés de manière approximative. Mais le certificat de naissance est également essentiel à la vie d'un adulte, pour obtenir l'enregistrement du mariage, une carte d'identité, le passeport, prouver la propriété d'un bien et bien plus encore.

Nous avons constaté comment ce problème devient particulièrement aigu dans le cas de catastrophes naturelles ou d'une séparation forcée de la famille. En Indonésie, par exemple, la moitié des enfants de moins de 5 ans n'est pas enregistrée. Après le tsunami de décembre 2006, il y avait beaucoup d'enfants sans parents, d'orphelins. Les réunir avec le reste de leurs familles a été très difficile en raison du fait qu'il n'était pas possible de prouver leur identité. Pensez ce qu'il arrive dans les zones de conflit lorsqu'il y a soudainement des colonnes de réfugiés qui se déplacent. Ou dans les camps de réfugiés...

Enfants ou adolescents en cette situation, peuvent disparaître facilement, être envoyés au travail forcé, être victimes d'une traite, impliqués dans les conflits armés ou dans la prostitution. Même l'Etat trouve des difficultés à les protéger, si l'état civil n'est pas fonctionnel. Ce manque d'inscription à l'état civil à la naissance, concerne souvent les plus pauvres. Il s'agit des orphelins ou des enfants de la rue, des réfugiés, mais aussi de nombreux enfants dont les familles ne sont pas conscientes de l'importance de l'enregistrement à la naissance. Souvent la raison du non-enregistrement à la naissance

réside dans la difficulté des procédures et les coûts. Après expiration des termes légaux, la procédure (qui devient un véritable certificat d'existence en vie) coûte plus cher et devient complexe, en impliquant la compétence des tribunaux. C'est aussi une charge supplémentaire pour l'administration.

C'est pour ces raisons que la Communauté de Sant'Egidio a conçu un programme d'enregistrement à l'état civil des enfants, dénommé BRAVO (Birth registration for all versus oblivion cad enregistrement des naissances pour tous contre l'oubli). Au Burkina Faso le programme Bravo! a été mis en réalisation avec le Gouvernement, sur toute l'étendue du territoire national, par le lancement d'une campagne nationale intitulée «2009. Année d'enregistrement gratuit et universel des naissances» décidée par le Gouvernement et mise en place sous la coordination du Ministre de la Promotion des Droits de l'Homme, Salamata Sawadogo, que je salue et remercie pour la bonne collaboration. Tout ce vaste programme voit aussi le protagonisme des Ministères de l'Administration territoriale et de la Justice que je salue avec respect.

La Communauté de Sant'Egidio a participé à cette initiative en offrant son soutien et son aide. La campagne nationale a été lancée par SE le Premier ministre Tertius Zongo le 27 avril 2009, en présence de 1.100 agents d'état et partenaires du gouvernement. Elle vise l'enregistrement de 3 millions d'enfants et 2 millions d'adultes. Aujourd'hui, les données nous disent que, après 9 mois, le chiffre de 2,5 millions de personnes enregistrées a été atteint. C'est la première campagne nationale dans un pays africain qui a un succès si vaste. Sant'Egidio a mis à la disposition des Ministères concernés son expertise et un important soutien financier. Cela a été particulièrement important pour identifier le plan stratégique et les objectifs, ainsi que pour calculer les quantités de matériaux nécessaires, les coûts et les meilleures pratiques. Sant'Egidio a également l'intention d'appuyer le Gouvernement du Faso dans le suivi de l'enregistrement, la campagne de sensibilisation auprès du grand public, la formation du personnel.

Il ne s'agit pas seulement d'une vaste régularisation comme il y en a déjà eu dans l'histoire de nombreux pays. Il s'agit de développer les fonctionnalités de l'Etat et du système administratif, afin de mettre en place un modèle définitif, créer un équilibre entre la demande et la réponse, de manière que l'enregistrement à l'état civil devienne une

pratique durable de façon permanente, avec un système d'inventaire et de conservation des données.

L'expérience du Burkina Faso peut devenir un modèle pour beaucoup d'autres pays où BRAVO! désire élargir son soutien, pour libérer de nombreux enfants du danger et de l'insécurité causée par l'absence d'un nom et une identité juridique.